

---

PANAMA – GAC : Examen du communiqué  
Mardi 26 juin 2018 – 13h30 à 14h00 EST  
ICANN62 | Panama City, Panama

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Nous allons commencer dans quelques minutes.

MANAL ISMAIL : Rebonjour. C'est la séance du GAC, l'ordre 12 de l'ordre du jour pour la rédaction du communiqué. Nous n'aurons que 20 minutes de cette séance malheureusement avant notre réunion conjointe avec la ccNSO. Je vous prie de bien vouloir prendre place. Et je passe la parole à Tom pour qu'il nous parle du communiqué.

TOM DALE : Rebonjour à tout le monde. À ce stade, il semblerait qu'il y a trois éléments principaux qui pourraient être introduits dans l'avis du GAC au Conseil d'Administration dans le communiqué de cette réunion. Ces points seraient notamment, le premier, le RGPD. Il faut déterminer de quelle manière ce sujet sera abordé dans le communiqué. Le deuxième élément, la question des codes à deux caractères au second niveau. La troisième question, la protection des OIG car il s'agit si vous vous souvenez

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

bien d'un dossier par rapport auquel le GAC a travaillé de manière assez active entre cette réunion et la réunion de Porto Rico.

Nous avons donc des préoccupations qui ont été soulevées par rapport aux avis qui ont été formulés par le GAC au Conseil d'Administration.

Pour ce qui est de la protection des noms géographiques, il y a un travail en cours pour essayer d'élaborer un texte. Les gens de l'OMPI, je vois qu'il y a des gens au fond de la salle et d'autres délégués qui se sont portés volontaires à rédiger ce texte. C'est entre leurs mains.

Ensuite pour ce qui est du RGPD, il y a plusieurs éléments à considérer. Il n'y a pas encore de volontaires au sein du GAC par rapport à la rédaction de ces points du communiqué.

MANAL ISMAIL :

Merci Tom. Comme Tom l'a dit, l'objectif de cette séance est de commencer à réfléchir à notre communiqué, c'est-à-dire identifier les éléments qui vont être inclus dans notre communiqué. Jusqu'à maintenant, on a identifié trois éléments. Il faudrait confirmer ces éléments et vérifier qu'il n'y ait pas d'autres éléments à ajouter.

---

Et finalement, nous devrions attribuer ces éléments aux membres du GAC qui seraient intéressés à proposer un texte, une rédaction, si possible pour ce soir.

Kavouss Arasteh.

IRAN :

Merci Manal, merci Tom.

Je pose la question de savoir si la question du EPDP, qui est liée à la question du RGPD, peut être couverte par la question du RGPD ou non. Voilà ma première question.

Deuxième question, est-ce qu'il nous faut un nouvel avis du GAC ou bien un suivi de ce qu'on a déjà dit dans nos avis précédents ? Parce qu'on a déjà parlé de tout cela dans notre avis. Peut-être au lieu de repartir à zéro, nous pourrions envisager la possibilité de prendre cela comme un suivi de ce qu'on a déjà dit dans nos avis précédents, en ce sens que l'on attend des actions par rapport aux noms à deux caractères et que d'autres actions doivent être poursuivies pour d'autres domaines, etc. Parce que si je ne m'abuse, ce serait plus facile d'envisager cela comme des actions qui peuvent être poursuivies au lieu d'élaborer un nouvel avis. C'est une question, Manal, que je vous pose et que je pose à nos chers collègues. Ce serait une possibilité. Nous

---

l'avons déjà fait et cela avait marché, au lieu de commencer une nouvelle série de discussions. Tout cela a déjà eu lieu. Merci.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Pour votre première question, je pense que oui, le EPDP rentrerait dans la portée du RGPD, donc quand on parle du RGPD, on couvre déjà tout ce qui a trait au EPDP, à la spécification temporaire et au modèle d'accréditation.

Pour ce qui est de votre deuxième question, oui, quand on formule un avis du GAC, il faut suivre des discussions et les développements qui ont eu lieu ici, ainsi que les avis que nous avons formulé par le passé au Conseil d'Administration.

Je regarde maintenant mes collègues du GAC pour voir comment ils souhaitent structurer notre avis, c'est-à-dire on peut faire référence à certains éléments, mais il y a aussi des discussions qui ont lieu ici. Par exemple pour ce qui est du modèle d'accès unifié, c'est une discussion qui n'avait pas été abordée à San Juan, donc c'est peut-être un nouvel élément que l'on pourrait introduire.

IRAN :

Oui. Quand je parle des actions de suivi, cela n'exclut pas des nouveaux éléments qui pourraient s'ajouter. Bien sûr, il s'agit de

---

discussions qui sont actives et donc on pourrait ajouter que l'on met l'accent, etc. ou que l'on introduit de nouveaux éléments.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss.

Alors je pose une première question. Y a-t-il d'autres éléments à ajouter à cette liste que nous avons vue ?

IRAN :

La question que j'ai posée hier très brièvement vient des discussions que nous avons eues pendant la réunion en face-à-face du CCWG piste de travail numéro 2. Il y a eu une suggestion pour que les organisations signataires de la charte du groupe et que les représentants ou membres du CCWG abordent des questions. Et ce serait difficile de les voir toutes pendant cette réunion parce qu'il y a énormément de recommandations et les collègues du GAC doivent les considérer en détail.

Hier, donc, j'ai suggéré que nous devrions peut-être examiner cette question recommandation par recommandation. Pour certaines recommandations, il peut y avoir des commentaires ; pour d'autres, il peut ne pas y en avoir. Donc si c'est le cas, on dit quelque chose, sinon on ne dit rien. Par exemple, pour ce qui est de la juridiction, cadre d'interprétation des droits de l'homme et responsabilité des SO et AC, ce sont des points par rapport

---

auxquels nous pourrions souhaiter faire des commentaires. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficultés avec les autres recommandations, mais je pense que ces recommandations que je viens de citer sont celles par rapport auxquelles nous aurions le plus de commentaires à faire. Ce sont des questions qui ont été débattues au sein du CCWG et il y a eu des recommandations. C'est pour cela que je suggérais d'au moins mentionner le fait que nous allons considérer cette question et que nous réfléchissons à ces questions parce qu'une fois que les organisations signataires de la charte du groupe expriment leur point de vue, tout cela est soumis à la considération du Conseil d'Administration.

Et je sais qu'on ne peut pas tout considérer à cette question mais on peut déjà dire quelque chose par rapport à cela. Pour le GAC, ce serait plus pratique de prendre des décisions lorsque l'on est dans les séances plutôt qu'entre les réunions du GAC. Il y a des réunions, il y a des téléconférences, il y a des gens qui ne peuvent pas participer. Donc c'est plus utile d'en discuter pendant les réunions en face-à-face.

Il y a 12 recommandations et nous n'avons fait des commentaires que sur deux recommandations. Nous n'avons rien dit par rapport aux autres recommandations. Voilà un petit peu ce que je voulais dire pour susciter le débat.

---

MANAL ISMAIL :                    Merci Kavouss. Il s’agit bien évidemment d’un sujet très important. Ma question est la suivante. Pensez-vous que cela doit être abordé dans le communiqué pour informations ou en tant qu’action concrète pour le Conseil d'Administration ?

Ensuite, nous avons une séance jeudi avec l’un des coprésidents du groupe de travail CCWG piste de travail numéro 2 pour obtenir des informations actualisées sur leur travail. Cette séance aura lieu après le communiqué parce que ce n’est qu’une séance d’informations.

Et pour répondre à ce que le Brésil avait suggéré, nous aurons une séance de coordination du GAC pour voir comment nous voulons procéder. Vu tout cela – je répète ma question, Kavouss –, vous voulez inclure cela pour informations dans le communiqué ou bien voulez-vous demander au Conseil d'Administration d’agir ?

IRAN :                                    Non, je ne veux pas que l’on inclût cela en tant qu’avis au Conseil d'Administration parce qu’on n’est pas en train de formuler un avis par rapport à cela. Je voudrais que cela soit inclus parmi les différents éléments qui sont en général inclus

---

dans nos communiqués en disant qu'on a débattu de cette question.

Et pour information, j'ai participé activement dans beaucoup de ces groupes. Malheureusement, je ne serais pas jeudi ici, je dois partir, mais cela ne veut pas dire que l'on ne puisse pas voir cette séance d'informations. Mais j'aimerais que l'on puisse ajouter un ou deux paragraphes par rapport à ce que je viens de dire dans le communiqué.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. Si vous avez un texte à nous proposer, je vous prie de le partager avec Tom et avec les collègues. Merci.

Pour ce qui est de la rédaction, nous avons déjà des volontaires pour la partie concernant les OIG. Nous devrions savoir qui pourrait se charger du texte par rapport aux codes à deux caractères. Y a-t-il des volontaires ? Kavouss, s'il vous plaît.

IRAN :

Merci Manal. Je m'excuse, je n'ai pas encore parlé avec le Brésil, mais je pense que le Brésil et l'Inde, si mes collègues sont d'accord, pourraient élaborer une proposition de texte sur les codes à deux caractères. Je n'en ai pas parlé avec eux, mais c'est une proposition. Et peut-être si nous avons une réunion avec le Conseil d'Administration, le Brésil pourrait manifester les



---

inquiétudes des pays qui ont des préoccupations par rapport à cette question. Je pense que le Brésil pourrait peut-être se charger de cette question des codes à deux caractères. Merci.

MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Est-ce que vous êtes d'accord ? Avez-vous besoin d'un peu plus de temps ?

BRÉSIL : Je dois avouer que je ne suivais pas ce que vous étiez en train de dire.

MANAL ISMAIL : Voulez-vous vous porter volontaire pour rédiger un texte sur les codes à deux caractères ?

BRÉSIL : Le Brésil est toujours disposé à travailler sur les questions qui intéressent les membres du GAC.

MANAL ISMAIL : Je vous propose de vous réunir et d'essayer d'élaborer un texte.  
L'Indonésie s'il vous plaît.

---

INDONÉSIE : Comme Kavouss vient de le dire, nous avons eu une courte discussion avec nos collègues de l'Inde et nous serions prêts à travailler là-dessus. Je pense que l'Inde a beaucoup de similarités avec l'Indonésie, beaucoup de personnes, beaucoup de religion, beaucoup de culture. Et donc les codes à deux caractères qui représentent le pays sont très importants pour des pays comme les nôtres. Alors les codes à deux caractères peuvent représenter un pays et cela est très important pour des pays qui ont beaucoup de personnes, beaucoup de cultures, beaucoup de religions, etc.

MANAL ISMAIL : Merci l'Indonésie. Je vois l'Inde qui acquiesce, donc on peut compter sur l'Inde, l'Indonésie, l'Iran si vous voulez leur prêter main forte pour faire ce travail. Et le Brésil si vous voulez. Et peut-être qu'à la fin de la réunion avec le Conseil d'Administration, nous pourrions peut-être formuler quelque chose.

Kavouss, je vous donne la parole très brièvement s'il vous plaît.

IRAN : Pour le troisième élément, je pense que la Suisse, la Commission européenne, les États-Unis ont fait des commentaires par rapport à cela. Peut-être que ce pourrait être à eux de proposer

---

quelque chose, un texte par rapport à cette question car ils ont apporté des contributions lors du débat et il pourraient peut-être se réunir en discuter pour au moins accélérer un petit peu et aboutir à un texte préliminaire.

MANAL ISMAIL : Vous parlez du RGPD ?

IRAN : Oui, oui, tout à fait.

MANAL ISMAIL : Pour le RGPD, il faut identifier les membres intéressés à se porter volontaires pour rédiger un texte pour le communiqué.

COMMISSION EUROPÉENNE : Si vous me regardez, la Commission européenne serait intéressée.

MANAL ISMAIL : Très bien. Je vois Commission européenne, je vois les États-Unis.

IRAN : La Suisse a fait des commentaires également.

---

MANAL ISMAIL : La Suisse, alors. Les membres du GAC qui seraient intéressés à collaborer pour l'élaboration de ce texte, je vous prie de vous réunir, de préparer quelque chose et de l'envoyer à la liste de diffusion et à Tom. Kavouss ? Kavouss, vous avez le dernier mot.

IRAN : Vous avez dit que le EPDP ferait partie du RGPD. Alors on devrait parler de ce qui a été dit hier, de ce dont on a parlé aujourd'hui. Le GAC est très intéressé au EPDP. Je pense qu'il y a suffisamment d'expertise pour tous les aspects. Du point de vue juridique, nous avons des experts au sein du GAC, des gens qui sont très familiarisés avec cette question du point de vue juridique, la Commission européenne par exemple qui a beaucoup d'expertise là-dessus. Et je pense que ces gens-là qui ont cette expertise devraient être inclus car il est important qu'ils participent activement pour que l'on puisse contribuer de manière active.

Comme cela a été dit par Keith Drazek ce matin, nous voulons aboutir à quelque chose de similaire à ce qui a été fait pour l'ICG. En raison de l'expertise des uns et des autres, il pourrait y avoir certains domaines où le point de vue juridique pourrait être très utile et il serait nécessaire de penser à la diversité pour avoir plusieurs experts juridiques. Et ce serait important d'avoir cette

---

diversité du point de vue juridique pour ne pas que les cabinets juridiques appartiennent au même pays ou à la même société.

MANAL ISMAIL :

Merci Kavouss. C'est une demande ouverte à tous. C'est un appel que je lance auprès de tous les membres du GAC qui seraient intéressés à participer à cette élaboration du texte. Nous allons finaliser le communiqué demain et nous avons besoin de ce texte le plus tôt possible.

Merci à tous, merci de votre coopération. Et cela conclut notre séance consacrée au communiqué du GAC. Je vois déjà nos collègues de la ccNSO qui rentrent dans la salle. Je vous prie de rester à vos places parce que nous allons commencer notre réunion avec la ccNSO d'ici très peu.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**